

PETIT MÉMO

DÉMENAGEMENT

N'oubliez pas de laisser vos nouvelles coordonnées à la mairie. En effet, nous rencontrons alors des difficultés pour vous faire suivre des documents.

LES COMMERCES

Retrouvez notre mini-marché le lundi à l'Arsenal. Votre meilleur atout pour vous y rendre : le masque.

LA MAIRIE

L'équipe municipale reste à votre disposition et travaille à la réalisation de projets menant à l'amélioration du cadre de vie de chacun. La crise sanitaire nous oblige encore à vous recevoir sur rendez-vous. N'oubliez pas votre masque. Le prochain conseil municipal se tiendra fin septembre.

OBLIGATIONS URBAINES

La création d'une terrasse, le changement de toiture, nouveau portail, une clôture, une piscine, le changement des menuiseries... sont soumis à une déclaration de travaux en mairie ou une demande de permis de construire. Aussi, en raison du patrimoine architectural, une zone de 500 mètres autour du Château est soumise aux Architectes des Bâtiments de France.

www.denonville.fr

Le site fait peau neuve mais son adresse ne change pas : www.denonville.fr. Vous y trouverez toujours les informations importantes et pratiques, un peu d'histoire, la présentation du conseil municipal, les comptes rendus des conseils municipaux, la version PDF de l'Echo de Denonville, les coordonnées des associations...



COVID 19

Nous ne pouvons pas faire l'impasse sur cette actualité qui dure depuis 6 mois maintenant. La Covid-19 ne s'arrête pas aux portes des départements. Alors, gardons en tête que certains peuvent être porteurs asymptomatiques et ne savent pas qu'ils le véhiculent partout.

Nous allons devoir apprendre à vivre autrement : port du masque, distanciation, gestes barrières.

Restons attentifs et apprenons aux plus jeunes qu'ils ne sont pas à l'abri de ce virus.

Régulièrement, des permanences de dépistage sont organisées. Vous trouverez ces informations sur le site de notre village.

Pour vous faire dépister, il vous suffit de contacter un laboratoire qui vous orientera sur la marche à suivre.



ÉTAT CIVIL

Nous souhaitons la bienvenue et félicitons les parents de :

- Eliott Doutriaux, né en Juin.
- Théa Dumont, née en Août.

Nous présentons nos condoléances aux proches de :

- Madame Dumont qui a vécu à Denonville, dans l'immeuble à côté de la piscine. Elle nous a quitté au début du printemps.
- Monsieur Gabriel Gilbert, né à Denonville, est décédé le 17 juin 2020
- Madame Janine Kordzikowski, née à Denonville, est décédée le 24 juin 2020.
- Monsieur Robert Avicé, l'ancien menuisier qui a habité à Monvilliers, est décédé en Août.
- Madame Paulette Poussin est décédée jeudi 3 septembre 2020 à l'âge de 92 ans.

L'Echo de Denonville Adonville et Monvilliers

Commission Communication
N° 74 de septembre 2020



Le mot du Maire

Chères administrées, chers administrés,

Comme chaque année, la vie estivale a été très riche dans notre village.

Nous avons pu ouvrir la piscine malgré les protocoles strictes mis en place. Je remercie Bertrand, notre surveillant de baignade historique ainsi que Patrick et Quentin pour leur travail fourni, toujours dans la bonne humeur.

Nous regrettons l'annulation du feu d'artifice le 14 Juillet, mais il était plus prudent de le reporter en raison de la sécheresse et de la crise sanitaire.

Le thermomètre a atteint 38° début Août, nous plaçant en vigilance orange...Les pelouses ont changé de couleur, mais les rosiers fleuris en juin étaient splendides.

En cette période de rentrée, nous réfléchissons activement à la date d'inauguration de notre salle polyvalente et souhaitons vivement que les activités associatives reprennent très vite.

Nous saluons l'implication du corps enseignants et le personnel intervenant à l'école (atsem, agents de service) ainsi que tout le personnel du périscolaire pour l'organisation de la rentrée scolaire et leur disponibilité quotidienne.

Ces six derniers mois ont été très particuliers et nous espérons que les efforts de chacun permettront de ne pas revivre une telle situation.

Rappelons-nous des gestes barrières et du port du masque qui protègent chacun d'entre nous de la Covid.

Bien à vous,

Evelyne LAGOUTTE
Maire de Denonville, Adonville et Monvilliers

Mairie de Denonville, Adonville et Monvilliers

Horaires d'ouverture : lundi de 17h à 19h, jeudi de 16h à 18h, vendredi de 14h à 19h.

Sur rendez-vous en téléphonant au 02 37 99 62 19.

Courriel : mairie.denonville@wanadoo.fr

Site internet : www.denonville.fr

Rédaction et mise en page : Myriam DELACHAUME

Membres du comité : Madame Le Maire Evelyne LAGOUTTE - Bénédicte BESNIER - Stéphane LEROY

Margaret TRUFFERT – Jean LEE

RUBRIQUE DU PERE FOUETTARD

DEGRADATION A LA PISCINE

Très attachés à notre piscine communale, que nous nous efforçons chaque année d'entretenir pour permettre son ouverture en juillet et en août, nous avons constaté que la bâche avait été piétinée et déchirée en pleine nuit. Sa réparation **entraînera** des coûts non négligeables.

SURVOL DE DRONE

Il est strictement interdit de survoler Denonville et ses hameaux avec un drone. Vous pouvez consulter les zones autorisées sur : <https://www.geoportail.gouv.fr/>

INCIVILITÉS, J'ÉVITERAI.

Poubelles, j'utiliserai

Nous avons également vu tout au long de l'été différents déchets tels que des bouteilles abandonnées, des déjections canines, des gobelets et emballages de fast-food. Des poubelles existent dans notre village, il faut les utiliser.

Déchèterie, j'irai

Nous avons aussi vu des dépôts sauvages de déchets fleurir...

Les haies, je taillerai

Il appartient à chacun d'entretenir ses haies et arbres qui ne doivent ni dépasser sur le domaine public ni chez nos voisins. Pensez à les tailler avant que cela ne devienne gênant.

Brûler, je ne ferai

Nous rappelons une nouvelle fois l'interdiction préfectorale de brûler. L'évacuation des déchets se fait dans les déchèteries, même pour les végétaux.

Voisins, je respecterai

L'utilisation des appareils de jardinage et de bricolage, ainsi que tous travaux pouvant gêner le voisinage, est autorisée, par arrêté préfectoral de :

- de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables,
- de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 les samedis
- de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés



Stationner, j'apprendrai

En règle générale, et particulièrement dans les virages, certains véhicules, stationnés ou à l'arrêt, gênent dangereusement la circulation des piétons ainsi que la visibilité des usagers de la route. De plus, le car scolaire et les véhicules de service (POMPIERS, SAMU...) sont gênés dans leurs manœuvres.

Afin d'éviter d'être délesté de 135 €, tel que prévu par l'article R417-11, nous rappelons que le stationnement est interdit sur les trottoirs.

RENTREE DES CLASSES



L'école

En cette rentrée, l'école accueille 149 élèves : 86 en élémentaire et 63 en maternelle.

En raison de mesures sanitaires, les élèves de la maternelle passent par l'entrée principale tandis que les élémentaires passent désormais par le portail côté cours.

Horaires Maternelle	Horaires Elémentaire
8h35 : accueil	8h35 : accueil
8h45 – 12h05 : classe	8h45 – 12h15 : classe
13h25 : accueil	13h35 : accueil
13h35 – 16h15 : classe	13h45 – 16h15 : classe

Le Syndicat Intercommunal Scolaire Denonville Maisons Mondonville-Saint-Jean Morainville - SISDMMM

Monsieur Stéphane Leroy, premier adjoint, a été élu Président du SISDMMM.

Le syndicat gère le bâtiment de l'école, le personnel autre que les enseignants et la cantine.

Les Elfes du Verger

Le périscolaire est communal. Sa gestion est confiée aux Peps28. Madame Grand en est la responsable. Il est ouvert le matin de 7h00 à 8h35 et de 16h15 à 19h00.

Interdiction de fumer et port du masque

Par arrêté municipal, il est **interdit de fumer (y compris cigarette électronique)** aux abords de l'école.

Toujours par arrêté, le **port du masque est obligatoire** pour les plus de 11 ans depuis cette dernière rentrée entre 7h00 et 19h00 les jours d'ouverture de l'école.

Les véhicules doivent être stationnés sur le parking en face de l'école ou à côté du cimetière. Les trottoirs sont réservés aux piétons. **Les véhicules mal stationnés gênent les manœuvres du car scolaire.**

Pour joindre l'école, le périscolaire ou le syndicat scolaire : 02.36.56.92.12. Un serveur vocal vous invitera à sélectionner à qui vous souhaitez parler.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de Denonville.

CENTRE DE LOISIRS

Les petits denonvillois sont accueillis au centre de Saint-Léger-des-Aubées chaque mercredi et pendant les vacances scolaires (sauf Août et Noël). Il reste encore des places.

Vous pouvez contacter sa responsable, Madame Corinne Houvet (06.17.06.87.16 et alsh.saintleger@pep28.asso.fr).

BILAN DE LA SAISON 2020 POUR LA PISCINE

Après quelques travaux et la mise en place d'une procédure d'accès particulière pour cette année, la piscine a ouvert le samedi 04 Juillet.



Patrick et Quentin ont su accueillir les nageurs et aider Bertrand pour sa douzième mission dans notre commune. 1159 entrées ont été comptabilisées tout au long de cet été.

LES TRAVAUX

La **salle polyvalente** est terminée. Des activités ont déjà débuté. Vous pouvez consulter le règlement et les conditions de location sur le site internet.

Pour toutes réservations, nous vous invitons à vous rapprocher de Céline, notre secrétaire de mairie.



Décapage, remise à niveau, semis du gazon et patience en attendant la pousse feront du **stade Emile Sureau** un très beau terrain de foot. Les travaux de réfection commenceront en septembre. La pelouse devrait être accessible au printemps. Nous comptons sur votre patience pour respecter l'enracinement du gazon.

Concernant le **cours de tennis**, le filet et les poteaux sont installés. Il est possible d'y échanger quelques balles. Son utilisation est réservée aux habitants de Denonville et ses hameaux.



Céline, notre secrétaire de mairie, se tient à votre disposition pour connaître les modalités d'inscription.

Les anciens poteaux téléphoniques et électriques de la **Rue de la Tour Marlborough** seront prochainement enlevés. Les équipes interviendront courant septembre.

LE BUDGET

Le budget pour l'année 2020 a été voté lors du dernier conseil municipal du 15 juin 2020. Vous en trouverez le compte-rendu sur le site internet de Denonville.

RECOURS SUITE AUX ELECTIONS MUNICIPALES

A la suite des élections municipales de Mars dernier, un recours a été déposé quant à l'annonce de la candidature de notre Maire. Le conseil municipal était convoqué le jeudi 3 Septembre au Tribunal administratif d'Orléans. Le résultat est attendu d'ici la fin du mois.

INFO ASSO



Le club de foot de Denonville (**A.S.D**) a adhéré au championnat de foot à 7 de l'Ufolep. Ni arbitre, ni tacle, il y règne une ambiance bon enfant où le résultat et le classement importe peu. 17 joueurs constituent l'effectif pour la saison 2020/2021. Pour les contacter par mail : asdenonville@gmail.com

Les clés Des chAMps

Arts Culture Loisirs Sports



Dans le respect des règles sanitaires, l'association Les clés Des chAMps reprend ses activités. Une porte-ouverte est organisée le **samedi 19 septembre de 10h00 à 13h00 à la mairie**. Vous pourrez venir vous renseigner sur : la bibliothèque, les ateliers de bricolage pour enfants, le théâtre d'improvisation, les jeux de société et les séances de lectures. Pour les contacter par mail :

lesclesdeschamps28700@gmail.com



Après cette période particulière, les activités du **Comité des Fêtes et des Loisirs (CFL)** s'apprentent à reprendre.

Les bras musclés et les têtes pensantes sont attendus. Pour les contacter : celsteali@gmail.com.

L'association de couture locale, **Découds vite si tu peux et de la Boule denonvilloise** (pétanque), ont suspendu leurs activités temporairement en raison de la crise sanitaire.



L'association **Loukas un sourire pour la vie** organise des manifestations sportives, culturelles et festives pour apporter une aide aux enfants atteints d'une pathologie orpheline.

La **Gym** est victime de son succès et des règles sanitaires. Les 2 cours dispensés les mercredis et vendredis sont complets.

Nous espérons voir très prochainement le village s'animer à nouveau.

Retrouvez plus d'information sur le site de notre village.

OFFRE D'EMPLOI

Des animateurs et agents de services sont activement recherchés par les Peps 28 pour notre canton.

Envoyer votre CV à : directeurdelpole2@pep28.asso.fr